



# Maladies professionnelles : les TMS explosent en France

Les troubles musculo-squelettiques concernent plus d'un travailleur sur cinq.

SANDRINE CABUT

**SANTÉ PUBLIQUE** C'est une épidémie qui prend une ampleur inquiétante en France, comme dans bien d'autres pays industrialisés. Douleurs cervicales, tendinites de l'épaule, arthrose du coude... Les troubles musculo-squelettiques (TMS), un ensemble de pathologies qui sont déjà la première cause de maladies professionnelles dans l'Hexagone, vont continuer à progresser, selon un rapport sur les maladies chroniques dans la sphère du travail (\*). Favorisées par des mouvements répétitifs et un travail en position statique, ces affections affectent surtout les muscles, les tendons et les nerfs. « Une grande part des individus en âge de travailler en France sont ou seront directement affectés par des TMS au cours des prochaines années, ce qui aura des répercussions sociales et économiques conséquentes pour les individus et leur famille », prédit le rapport, qui montre que le travail peut-être à la fois « la cause et la solution ». Menée également dans d'autres pays d'Europe, l'enquête s'est penchée aussi sur les liens complexes entre les maladies rhumatismales chroniques comme la polyarthrite rhumatoïde et la spondylarthrite ankylosante et la vie professionnelle.

**Le rapport montre que le travail peut-être à la fois « la cause et la solution »**

Sur le plan médico-économique, les chiffres – qui fourmillent dans ce rapport – sont édifiants. En Europe, plus de 40 millions de travailleurs souffrent de troubles musculo-squelettiques attribuables à leur travail. Selon la Commission européenne, ces maladies représentent la moitié de tous les arrêts de travail d'au moins trois jours, et 60 % des invalidités de travail permanentes. Par ailleurs, près de 3 millions d'Européens sont atteints de polyarthrite rhumatoïde (PR), dont 40 % « s'arrêtent complètement de travailler dans les cinq ans suivant le diagnostic ».

En France, plus d'un travailleur sur cinq (22 %) se plaint de lombalgies liées à ses conditions de travail. Et la proportion est sensiblement identique pour les douleurs musculaires au niveau de la nuque, des épaules et des membres supérieurs. « Les TMS augmentent avec l'âge, et peuvent toucher tout le monde. Mais l'excès de risque concerne surtout les ouvriers et les employés peu qualifiés », précise le Pr Yves Roquelaure, du Laboratoire d'ergonomie et d'épidémiologie en santé au travail, à Angers. Ces pathologies sont un marqueur de pénibilité du travail, même si d'autres facteurs rentrent en jeu. »

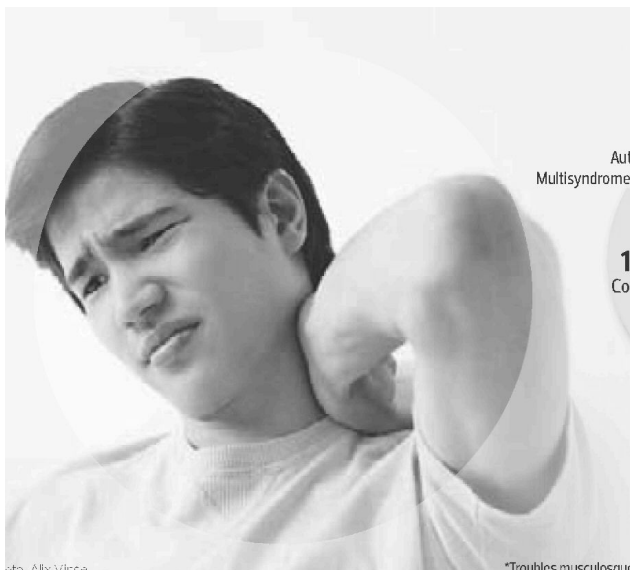
En moins de quinze ans, le nombre de TMS reconnues comme maladies professionnelles a explosé en France (voir ci-dessus). Cette croissance vertigineuse est toutefois due en partie à la meilleure reconnaissance de ces maladies, tempère le Pr Roquelaure. Quant aux conséquences

socio-économiques, elles sont loin d'être négligeables : en 2007, près de 7 millions de journées de travail ont été perdues à cause des TMS, générant un coût pour la société évalué à plus de 736 millions d'euros. Pour autant, comme le souligne le rapport, il ne faut pas diaboliser le travail, au contraire.

## Changement des mentalités

Des études démontrent que même en cas de maladie ou de mauvaise santé, il est souvent plus bénéfique de rester en activité (éventuellement adaptée) que de prendre des congés prolongés. Mais pour les spécialistes, le maintien au travail des salariés avec une pathologie chronique comme les TMS passe par un vrai changement des mentalités. « Les médecins du travail et les cliniciens envisagent les limitations dues à la maladie (invalidité, mise en retraite anticipée..., NDLR) alors qu'il faudrait se recentrer sur les capacités de la personne », plaide ainsi le Pr Bruno Fautrel, rhumatologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Un nouveau mode de pensée qui selon lui devrait aussi se diffuser chez les patients. Quid des entreprises ? « Il y a eu une prise de conscience et beaucoup d'initiatives ces dernières années. Mais la crise est passée par là, et une bonne partie des actions de prévention sont passées à la trappe », regrette le Pr Roquelaure. ■

(\* Réalisé par l'Institut d'études européennes Work Foundation, financé par les laboratoires Abbott. Disponible sur [www.maladieschroniques-travail.org](http://www.maladieschroniques-travail.org)



© A. V. V. V.

\*Troubles musculosquelettiques

## Une souffrance de plus en plus reconnue

NOMBRE DE NOUVEAUX CAS PAR AN DE TMS\* INDEMNISÉS COMME MALADIES PROFESSIONNELLES EN FRANCE

